

Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat (CP FFP)

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **Tous types d'environnements professionnels (domaines d'activité du secteur marchand et non-marchands)**

Cette certification vise plus particulièrement :

Les entreprises qui souhaitent professionnaliser les personnes ressources qui sont amenées à jouer le rôle de tuteur,

Les personnes qui par choix souhaitent acquérir des compétences certifiées en matière de tutorat.

Code(s) NAF : **85.59B**, **85.59A**, **85.53Z**, **85.52Z**,
85.51Z

Code(s) NSF : **333t**, **413z**

Code(s) ROME : **K2111**

Formacode : **44542**

Date de création de la certification : **11/10/2016**

Mots clés : **Transfert de compétences**, **Pédagogie**,
Suivi et accompagnement individuel et collectif,
Tutorat

Identification

Identifiant : **4115**

Version du : **19/12/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **N/A**

Non formalisé :

- [**Système CP FFP Créé en 2005 par la FFP, le Système de Certification Professionnelle FFP a pour but de permettre aux organismes privés de formation de valider par un processus contrôlé et conforme aux règles de l'art, les compétences acquises par une personne à l'issue de sa formation.**](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Cette certification atteste que la personne certifiée est en capacité d'organiser et de mettre en œuvre une action de tutorat quel que soit le public.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- N/A

Descriptif général des compétences constituant la certification

Se positionner en tant que tuteur pour atteindre le niveau de développement des compétences attendu de la part du tuteur dans les délais impartis.

Mettre en œuvre les compétences pédagogiques et relationnelles du tuteur pour transmettre son expérience, partager ses connaissances et son-savoir-faire.

Evaluer l'action de tutorat afin de donner un feed-back pertinent et constructif au tuteur sur sa progression et encourager sa motivation.

Public visé par la certification

- Actifs.
- Bénévole souhaitant acquérir ces compétences.

Modalités générales

La formation qui alterne des modalités pédagogiques en présentiel et à distance et débouche sur la certification "Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat CP FFP" s'appuie sur les principes pédagogiques fondamentaux suivants :

Une **évaluation de positionnement** en amont de la formation (élément constitutif du dossier de candidature)

Un **parcours modulaire** qui combine à la fois des temps en présentiel obligatoires et des temps individualisés.

Une **formation ancrée dans la réalité professionnelle** qui permet de mettre en œuvre une logique d'apprentissage favorisant le partage d'expérience.

Les méthodes pédagogiques qui visent à impliquer l'apprenant et à le faire devenir acteur de sa formation en le rendant plus responsable et autonome nous paraissent les mieux adaptées au regard du public concerné.

Les méthodes pédagogiques proposées faciliteront un transfert de compétences efficient pour une mise en application sur le terrain rapide et opérationnelle.

La démarche consiste à enclencher un mouvement et des apprentissages qui se fondent sur trois variables :

Une articulation forte avec les situations de travail (l'objectif est de mieux les maîtriser),

Une démarche collective de confrontation des points de vue sur les problèmes rencontrés et les solutions à mettre en œuvre, ainsi que l'acquisition de connaissances adaptées aux questions traitées,

Un réinvestissement permanent dans le travail des apprentissages acquis.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Une reconnaissance de la maîtrise d'un métier, d'une fonction, d'une activité ou d'une compétence qui peut favoriser une mobilité professionnelle,
Une étape dans le parcours professionnel.

Pour l'entité utilisatrice

Une professionnalisation du réseau des tuteurs dans le cadre des orientations de l'entreprise,
Une aide au développement des compétences et à la sécurisation des parcours professionnels,
Une façon de mesurer objectivement le résultat d'une formation,
Une garantie pour l'employeur du niveau de compétences détenues au sein de son organisation.

Evaluation / certification

Pré-requis

Une durée d'expérience dans l'entreprise de 3/5 ans minimum,
Niveau d'accès : bac + 2.

Pour intégrer la formation conduisant à cette certification, aucune connaissance ou pratique préalable en matière d'organisation et de mise en œuvre d'une action de tutorat n'est requise.

Compétences évaluées

Centre(s) de passage/certification

- Les sites de formation du client de LVSN ou tout autre lieu pouvant accueillir les participants.

Se positionner en tant que tuteur pour atteindre le niveau de développement des compétences attendu de la part du tuteur dans les délais impartis,

Mettre en œuvre les compétences pédagogiques et relationnelles du tuteur pour transmettre son expérience, partager ses connaissances et son-savoir-faire,

Evaluer l'action de tutorat afin de donner un feed-back pertinent et constructif au tuteur sur sa progression et encourager sa motivation.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

N/A

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

« Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat » CP FFP

Plus d'informations

Statistiques

Quatre formations sur ce thème ont été mises en œuvre depuis 2016 pour le secteur du commerce spécialisé.

La certification est nouvelle, elle est mise en oeuvre à partir de 2019.

Autres sources d'information

<https://www.laformationtoutalongdelavie.fr/catalogue-formations/les-formateurs---tuteurs/tuteur-en-entreprise-9.html>